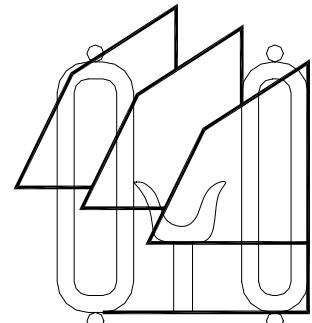
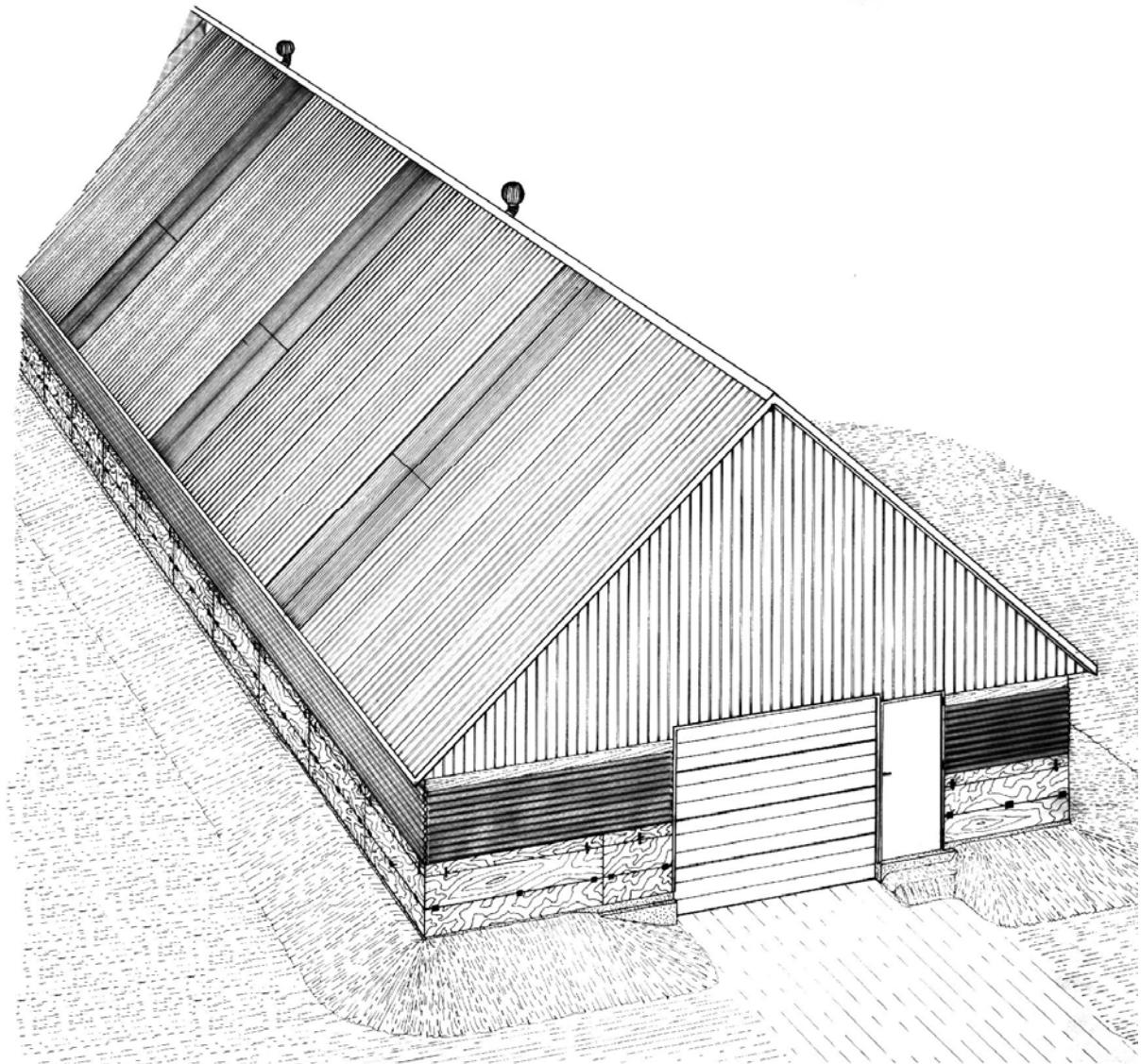


# **HANGAR D'ÉLEVAGE POUR VISONS (6 RANGÉES)**



**80235**



**Québec** 

# HANGAR D'ÉLEVAGE POUR VISONS (6 RANGÉES)

## CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Ce plan illustre un hangar servant à garder le troupeau de reproducteurs dans une ferme d'élevage de visons. Les cages ont 375 mm de hauteur, 750 mm de profondeur et 425 mm de largeur. Le bâtiment n'est pas isolé et sa largeur de 9 600 mm permet d'y placer six rangées de cages d'élevage.

Le plancher du hangar est en terre battue. L'alimentation en eau peut être faite à longueur d'année par l'installation de tétines chauffées. Elle peut aussi se faire avec des abreuvoirs métalliques accrochés à la façade des cages en période hivernale et des tétines en période plus chaude.

## EMPLACEMENT ET PRÉVENTION

La superficie du terrain choisi doit être assez vaste pour permettre l'expansion, bien drainée, accessible à l'année par voie carrossable, près des sources d'approvisionnement et éloignée des bruits insolites et de la fumée.

Durant la période de mise bas, toute cause d'agitation brusque des femelles peut les conduire à détruire leur portée.

## ORIENTATION DU BÂTIMENT

Les hangars doivent être construits suivant la direction des vents dominants et espacés d'au moins 6 mètres. L'orientation doit permettre une bonne circulation d'air entre les bâtiments pour en assurer la ventilation et empêcher l'accumulation de la neige qui les assombrît et qui peut causer des écroulements.

## STRUCTURE ET REVÊTEMENT

La charpente faite en 38 x 89 à 600 mm centre à centre repose sur une assise flottante en béton. Le sol doit être bien drainé pour empêcher le déplacement par le gel. Les poteaux intérieurs (89 x 89 x 1 925 mm) servent de support aux cages et au toit et sont appuyés sur des assises de béton (400 x 400 x 300 mm) surmontées d'un muret (150 x 150 mm).

Le revêtement extérieur des murs est en fibre de verre translucide 850 dans la partie supérieure et en panneaux de contreplaqué retenus par des charnières dans la partie inférieure. Un grillage métallique est placé sous ce contreplaqué pour empêcher la perte des sujets qui s'échappent des cages et l'entrée des prédateurs dans le bâtiment.

## VENTILATION ET ÉCLAIRAGE

L'évacuation de l'air se fait de façon naturelle par des ouvertures faîtières et l'entrée d'air se fait par une trappe longitudinale de 140 mm placée au sommet du mur. L'été, l'ouverture des panneaux en contreplaqué, placés au bas des murs et fixés par des charnières complète la ventilation.

L'éclairage influence la reproduction des visons. Pour cette raison, nous retrouvons une bande de fibre de verre translucide sur tous les murs du hangar ainsi que sur les deux tiers de la surface du toit.